

PRÉFECTURE de HAUTE-SAVOIE

COMMUNE de BOGEVE

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

pour :

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (S.C.O.T.)

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

(1) CARTE COMMUNALE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AUTRES :

relatif à : La modification n°1 du P.L.U.

(1) Cocher la case correspondante

B. Billet

OBJET DE L'ENQUÊTE

Modification n°1 PLU de BOGÈVE

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE

Arrêté n° AR 2023/140 en date du : 02/05/2023

de Monsieur le Maire de : BOGÈVE

(1)

de Monsieur le Préfet de :

(1)

Président de la

commission d'enquête : M. Nelly VILDE qualité Commissaire enquêteur

Membres titulaires :
la commissaire
enquêteur

M. qualité

Membres suppléants :

M. qualité

M. qualité

M. qualité

M. qualité

Durée de l'enquête : 1 Mois

Date d'ouverture : 22/05/2023 Date de clôture : 22/06/2023

Siège de l'enquête : Mairie de Bogève

Lieux, jours et heures de consultation du dossier d'enquête : 32 route de Viuz En Sallaz

horaires d'ouverture au public de la Mairie

lundi et vendredi de 14h00 à 17h00 les Jeudi et Samedi

de 9h00 à 12h00

CE REGISTRE D'ENQUÊTE

comportant : 14 feuillets non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur ou le Président de la commission d'enquête est destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du Commissaire enquêteur ou du Président de la commission d'enquête à

RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR OU PAR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

-Le Commissaire enquêteur ou le Président de la commission d'enquête recevra le public au siège de l'enquête :

le lundi 22/05/2023 de 14 heures 00 à 17 heures 00

le samedi 03/06/2023 de 9 heures 00 à 12 heures 00

le Jeudi 22/06/2023 de 8 heures 00 à 12 heures 00

le / / / / / de / heures / / à / heures /

le / / / / / de / heures / / à / heures /

- Le Commissaire enquêteur ou le Président de la commission d'enquête recevra le public à (2)

le / / / / / de / heures / / à / heures /

le / / / / / de / heures / / à / heures /

le / / / / / de / heures / / à / heures /

le / / / / / de / heures / / à / heures /

le / / / / / de / heures / / à / heures /

- Une réunion publique a été, n'a pas été (3) organisée par le Commissaire enquêteur ou le Président de la commission d'enquête

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur ou du Président de la commission d'enquête sont tenus à la disposition du public dès leur réception dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

(1) Cocher la case correspondante
(2) Indiquer au lieu de réception du public (Mairie de / / / / /)
(3) Rayer la mention inutile

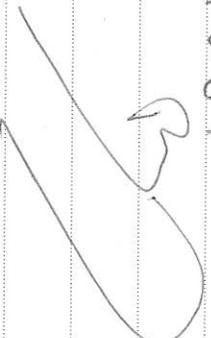
N. Vilde

1^{er} Permanence 22 mai 2023 14h -> 17h

① Permanence Bastide Guy 32 route de
Vétroz Fontbrune 74100 Vétroz

propriétaires de parcelles de terrain sur la
commune de Bozère (clug BOSSON et clug CHARBÉ
n^{os} 323, 324, 325 et 326 Lit^o 9505 1870.
Soll'iciateur ds informations sur la modification
hor n^o 1 du PLU.

Les parcelles ne sont pas concernées par la modification
lit^o n^o 1 du PLU.


30/05

② Permanence CHARDON

demeurant 76 chemin de Lavets à Bozère

propriétaire de parcelles agricoles.
est de Vétroz, Roset, Bouchet, la Charrière,
de Vétroz

parcelles de prairies (soin)
salivaire ds informations.

Les parcelles ne sont pas concernées par la
modification n^o 1 du PLU.



2^e Remarque Samedi 3 juin 2023 9h -> 12h.

B.V

① M. H. CHATTIET. Le 10.01.83. On doit à Bogre.

Mais pas en raison de cette modification qui
en soi n'a pas de répercussion de notre part.

Mais nous n'attendons globalement, au delà
de cette modification, que le développement d'infrastructures
de transports alternatifs à la voiture (vélo, bus)

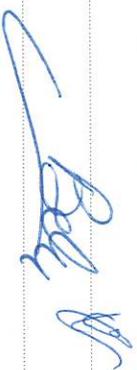
Plu - 

② Mme Jacqueline ? ? Lettrément des Chaires à Bogre
pas de remarques particulières sur le projet découlant
de la modification, juste des interrogations sur le
développement des transports en commun, le manque
de médecin, celle au, plus déjà à réduction, et
à long terme l'approvisionnement en eau.

3^e Remarque. Jeudi 22 juin 9h ^{12h} 

① Pour le BOZON demandant 850 route des Gots
à BOGUE. Je prie de le faire passer à l'habitation
à cette adresse, saluez les informations.

② Bel Ophélie - Soannemaux Nicolas 104 route de l'église
741250 Bogre propriétaire.
Demande de modification autre que l'ONP1. La
demande n'est pas à formuler sur cette instance.



Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e) M. Billy VILDE

déclare

clos le(s) présent(s) registre(s) qui a (ont) été mis à la disposition du public

du lundi 22 mai 2023 à 14h

au jeudi 22 juin 2023 à 17h

Les observations consignées au(x) registre(s) sont au nombre de 6

de la page n° à la page n°

En outre, j'ai reçu lettres ou notes écrites qui sont annexées au(x) présent(s) registre(s).

Le(s) présent(s) registre(s) ainsi que les 4 pièces qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont

adressés par mes soins le 23 juin 2023 à M. le Maire de BOGEVE

A Bogève, le 22 juin 2023

Signature

N. Bilde